

Conseil Municipal du 9 octobre 2017

Retour sur le Conseil Municipal de Pessac du 9 octobre 2017 avec quelques-unes des principales délibérations.



© Ville de Pessac / Stéphane Monserant

Un nouveau projet pour l'ancien stade Jean Cordier

Créé en 2011, le Programme d'Aménagement d'Ensemble du Pontet vise à développer une offre de logements mixtes entre le centre-ville de Pessac et les quartiers de Saige et du Pontet, sur un périmètre total de 46 hectares. Dans ce cadre, la Ville a procédé fin 2016 à la mise en vente d'un terrain situé avenue Roger Chaumet, anciennement dénommé stade Jean Cordier. Suite à la consultation menée par la Ville de Pessac et Bordeaux Métropole, c'est le groupement Domofrance/Pichet/BNP Paribas qui a été retenu pour un montant d'achat du terrain de 10 047 200€. Le programme retenu s'inscrit dans un traitement urbain, architectural et paysager de haute qualité. Il recouvre un ensemble immobilier de 15 000m² mêlant accession libre, locatif social et 1 000m² dédiés à des bureaux.

Pessac labellisée «commune sport pour tous»

Initié depuis 6 ans par l'association «Aquitaine sport pour tous», le label «commune sport pour tous» a été attribué à la Ville de Pessac en 2017 et remis officiellement lors des Victoires du Sport en juin dernier. Il récompense ainsi sa politique d'accessibilité aux activités physiques et sportives du plus grand nombre. Valable 4 ans, ce label se compose de 5 étoiles. La Ville de Pessac en a obtenu 4 sur les 5 possibles. La charte de qualité liée à ce label et adoptée par la Ville, intègre différentes notions : les manifestations organisées sur le territoire, les équipements sportifs, la formation des éducateurs, le travail réalisé sur le plan sport/santé, l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap...

Un partenariat renouvelé avec le SPUC

Fondé en 1950, le Stade Pessacais Union Club ou SPUC assure la pratique sportive de 14 disciplines différentes, allant de l'aïkido à l'escrime en passant par le football, le judo, le handball ou encore le ski. C'est l'un des plus gros clubs sportifs du territoire avec l'ASCPA, réunissant la saison dernière près de 2 400 licenciés. La Ville de Pessac a souhaité renouveler son partenariat avec cette association pessacaise majeure afin de l'aider à financer la pratique d'activités sportives, l'organisation d'actions socio-éducatives et d'animation. Ce partenariat se formalise avec la signature d'une convention établie pour une durée de 5 ans.

Une aide financière accordée aux victimes de l'ouragan Irma

Né fin août au large des côtes africaines, l'ouragan Irma a généré des vents de près de 300km/h, atteignant la catégorie 5 des cyclones tropicaux (intensité maximum). Il a tour à tour touché une dizaine de territoires, du Cap-Vert à la Floride, parcourant ainsi 7 000 kilomètres et provoquant d'énormes dégâts matériels. Malgré les mesures de confinement et l'évacuation de millions de personnes notamment en Floride, le bilan provisoire fait état d'une cinquantaine de morts. Afin de venir en aide aux territoires dévastés, la Ville de Pessac a décidé d'accorder une aide financière exceptionnelle de 5 000€ à la Fondation de France.

Contact presse Céline PAQUET

06 73 53 68 06

presse@mairie-pessac.fr



www.pessac.fr

